Réaliser une vidéo sur votre action sociale et solidaire – à destination des élèves

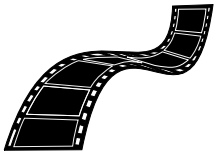

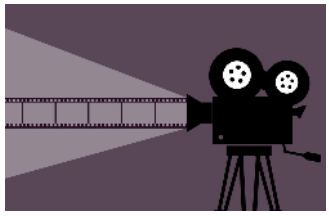

▶ 1.

Objectifs : Valoriser votre projet, développer des compétences de prise de parole.

Thème : Votre projet Mon ESS à l'Ecole et/ou une action d'économie sociale et solidaire menée au sein de votre classe et/ou dans votre établissement.

▶ 2.

▶ 3.

Quelques points importants avant de nous envoyer la vidéo :

1) Avant la vidéo, remplir et signer les autorisations de droit à l'image pour chaque élève qui prendra la parole, autorisations transmises préalablement par mail à vos enseignant.e.s. C'est une condition indispensable à la diffusion de la vidéo par la suite.
Pour les jeunes mineurs, les autorisations sontà faire remplir par vos tuteurs légaux, pour les élèves majeurs, vous pouvez la remplir vous-même.
2) Assurez-vous d'être dans un endroit calme, avec une bonne luminosité et d'avoir le matériel nécessaire (caméra, micro).
3) Choisir les élèves qui s'exprimeront, élèves motivés et volontaires. Ne pas hésiter à désigner des élèves moins à l'aise à l'oral pour se confronter à cet exercice.
4) Vous pouvez nous envoyer des photos de votre projet, pour que nous les insérions dans la vidéo finale.
5) Faire des phrases courtes, à la première personne (je ou nous).
6) Si vous vous trompez, ce n'est pas grave, prenez le temps de réessayer !

▶ 4.

Des questions pour vous aider :

1) Quel est le projet ? (En 1 phrase)
2) Parlez de votre projet ! (D'où vient l'idée ? Quel est était le besoin initial ? Comment s'est déroulée l'organisation et le travail en groupe ? Qu'avez-vous réalisé depuis le début du projet ? Quelles sont vos réussites et vos difficultés ?)
3) Qu'est-ce qui vous a motivé dans le projet ? (En 1 phrase)
4) Quel est le principe de l'ESS que vous avez le plus vécu / expérimenté ? (*voir en bas de page)
5) L'accompagnement : Qui est venu.e ? Avez-vous rencontré des structures ? Si oui, lesquelles ?
6) Qu'avez-vous appris en menant ce projet ? Qu'est-ce que ce projet vous a apporté ?
7) Engagement : Souhaitez-vous vous engager dans l'ESS suite au projet ?

▶ 5.

***Les principes de l'ESS :**

- Coopération et démocratie : une gouvernance démocratique des entreprises basée sur le principe "une personne = une voix",
- Libre adhésion : participation volontaire des membres (adhérents, bénévoles, bénéficiaires, coopérants, militants, salariés …) qui s'appuie sur l'engagement personnel et collectif,
- Recherche de l'intérêt général ou collectif : un projet d'entreprise qui vise à répondre à des enjeux communs, collectif et à toutes et à tous, soucieux de son environnement,
- Lucrativité limitée : une gestion qui vise à une répartition équitable des excédents en donnant la priorité au développement du projet d'entreprise (réserves impartageables/ échelle des rémunérations …),
- Primauté de la personne humaine sur le capital : porter plus d'attention aux personnes qu'au outils de production

Réaliser une vidéo sur votre action sociale et solidaire – à destination des élèves

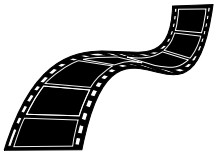

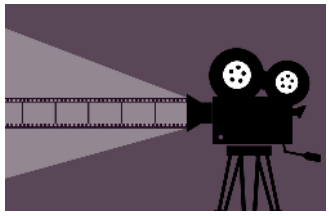

▸ 6.

Des exemples de vidéos (pour s'inspirer) :

https://youtu.be/5uOIJoOLZKU

https://youtu.be/v5icIOJ48GQ